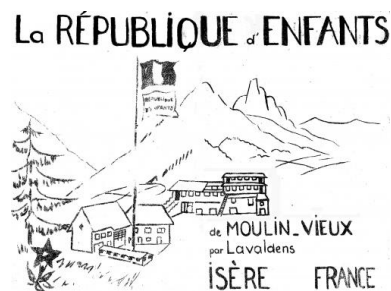


## Quand les enfants s'organisaient

PAR JOSEPH CONFAVREUX

ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 15 SEPTEMBRE 2020

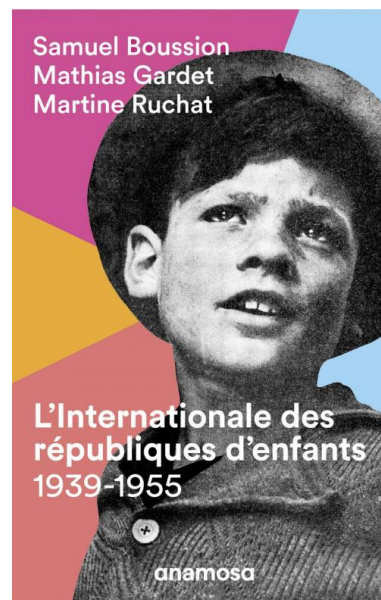


Dépliant sur la République d'enfants de Moulin-Vieux réalisé et imprimé par les jeunes vers 1950. © Fonds Ferrière, archives de l'Institut Jean-Jacques Rousseau

Des enfants juges, maires, maçons ou banquiers... En retraçant l'histoire oubliée des « *républiques d'enfants* » des années 1940 et 1950, un livre rappelle que l'avenir et la citoyenneté se forment dès le plus jeune âge.

Des visages poupons élus maires, des petites filles administrant la justice, des jeunes adolescents construisant eux-mêmes leurs habitations, des enfants banquiers... Cette réalité a existé à une échelle

européenne dans l'immédiat après-guerre, comme le raconte un livre que viennent de publier les éditions Anamosa.



Intitulé *L'Internationale des républiques d'enfants (1939-1955)* et signé par trois chercheur[e]s – Samuel Boussion, Mathias Gardet et Martine Ruchat –, il documente une histoire largement oubliée où, au cours de la Seconde Guerre mondiale et juste après elle, des millions d'enfants, orphelins ou brutalement séparés de leurs parents, ont été recueillis dans des camps ou des villages d'enfants dans le cadre d'une entreprise humanitaire qui s'est parfois doublée d'une utopie pédagogique.

Il s'agit, à cette époque, de trouver les meilleures formes d'accueil et les modèles éducatifs susceptibles de rééduquer les enfants victimes de la guerre : déracinés, déportés, mutilés, privés de foyers ou d'école, ou dont on craint la contamination par des idéologies totalitaires.

Au cœur de ces enjeux d'après guerre, une idée pédagogique est alors réactivée pour répondre aux besoins d'ouverture de ces nouveaux lieux de placements : « *les républiques d'enfants* ». Cette dynamique s'inspire du mouvement de l'éducation nouvelle et en particulier de la méthode du *self-government*, qui repose sur la participation active des enfants.

« Ce sont eux qui manient pelles et pioches, marteaux et truelles pour cultiver les terres et bâtir leurs villages ; ce sont eux qui gèrent et composent leurs propres gouvernements (qu'ils s'appellent "conseil fédéraux", "conseils municipaux"... ) mais aussi leurs tribunaux, leurs forces de police, leurs coopératives, journaux et parfois même leur monnaie intérieure. »



A Town-Meeting in the Assembly of the Marine Village.  
Una seduta dell'Assemblea del "Villaggio Marino".

Assemblée des jeunes du villaggio maritimo, extension de la Repubblica dei ragazzi di Civitavecchia, construite en 1950. © Allums photographiques de Carroll-Abbing, archives de l'Istituto internazionale per lo studio dei problemi della gioventù contemporanea, Città dei ra

Cette promesse pédagogique, souvent appuyée sur les travaux du philosophe pragmatiste américain John Dewey, des pédagogues Célestin Freinet, Maria Montessori et Jean Piaget ou du psychiatre Donald Winnicott, poursuit une histoire en réalité déjà ancienne, où des communautés éducatives, de nature et d'inspiration très différentes, avaient déjà été établies dans l'avant-guerre, pour accueillir des enfants considérés comme difficiles ou dits « inadaptés ».

Ce modèle des « républiques d'enfants » d'après guerre pourrait ainsi autant « se rattacher à une tradition libertaire du début du XX<sup>e</sup> siècle », puisant aux sources de l'orphelinat de Cempuis, dans l'Oise, qu'à « l'école moderne » développée par l'Espagnol Francisco Ferrer et promouvant la mixité, l'égalité sociale, la transmission d'un enseignement rationnel, l'autonomie et l'entraide. Mais « on retrouve également les villages d'enfants d'inspiration socialiste », comme les Faucons rouges en Autriche ou Kfar-Yeladim en Palestine.

On pourrait aussi citer le modèle catholique de la cité de garçons, comme la *Boys Town* fondée dans le Nebraska par un prêtre irlandais ou l'école libre de Summerhill créée en 1921 au Royaume-Uni par Alexander Sutherland Neill. Ou encore les

inspirations venues de l'Est, à l'instar de la république des enfants pour des orphelins juifs de Varsovie bâtie par le pédagogue Janusz Korczak qui finira déporté à Treblinka avec les enfants de son orphelinat. Voire certaines expériences tentées auprès d'enfants espagnols de la Retirada fuyant le franquisme, comme le château de la Guette en Seine-et-Marne ou les *colonias escolares* de la côte catalane.

Mais l'échelle change avec les bouleversements des années 1940. Pendant la Seconde Guerre mondiale, ces expériences relativement isolées se multiplient simultanément dans différents pays, surtout vers la fin du conflit, afin d'accueillir des enfants victimes « et de contribuer à leur rééducation sous la bannière de l'éducation nouvelle ».

Le projet lui-même évolue. « Pour une Europe à la recherche de nouvelles visions d'avenir, après le désastre dans lequel elle a sombré, le symbole semble efficace », écrivent les auteurs. Surtout, dans l'esprit internationaliste qui se développe après les déchaînements nationalistes, ces citoyens doivent « contribuer au relèvement », à la fois moral et politique, d'une « Europe anéantie ».

Le cinéma et la presse s'emparent d'ailleurs rapidement de ces « visions de jeunes maires, de jeunes juges, de jeunes banquiers, et de ces assemblées de citoyens, parfois âgés seulement d'une dizaine d'années, qui semblent refaire le monde ».

Le livre explore cette réalité, éphémère et largement oubliée, en proposant alors les monographies roboratives et successives de plusieurs de ces petites républiques, dont les auteurs ont dépouillé les archives.



Brochure présentant la Repubblica dei ragazzi de Civitavecchia, 1949.  
© Archives privées de la Repubblica dei ragazzi de Civitavecchia

Pendant la guerre, un prêtre irlandais, John Patrick Carroll-Abbing, chargé par le Vatican d'organiser l'aide aux populations civiles dans les zones de combat en Italie et s'apercevant que de nombreux enfants refusent d'aller dans les structures traditionnelles de type orphelinat, décide ainsi de créer un village d'enfants à Civitavecchia, près de Rome. Une expérience qui illustre bien les tiraillements propres à la volonté de voir les enfants s'organiser tout en s'assurant qu'ils n'échappent pas entièrement au contrôle des adultes. La doctrine mêle ainsi « *inextricablement apprentissage de la liberté – avec son système d'assemblée populaire, de justice autoproclamée et de monnaie autogérée* » et obéissance stricte à « *l'esprit de village* ».

À la même époque, en 1943, des idéalistes suisses emmenés par Walter Corti projettent de créer dans le nord-est de la Suisse, avec l'aide d'un architecte inspiré par le Bauhaus, un village pouvant accueillir des enfants victimes de la guerre et provenant de différentes nations. L'idée est de contribuer

« *à pacifier l'Europe par une éducation à la compréhension internationale sur le modèle du fédéralisme suisse* ».

Le village d'enfants Pestalozzi – projet à la fois humanitaire, pédagogique et architectural – est rapidement promu « *en modèle international d'éducation* » tout en cherchant à réhabiliter l'image de la Suisse « *écornée par l'ambiguïté de sa neutralité politique* ».



Prospectus d'appel à dons pour le village Pestalozzi de Trogen. © Fonds Ferrière, archives de l'IJRR, Genève

Situé à Trogen, le village se pense comme une petite Europe et un lieu de réconciliation mettant par exemple en scène une jeune Française en train de soigner un garçon de la « *maison de Hambourg* » ou inscrivant, sous une photo d'un groupe d'enfants en train de tisser, cette légende : « *Les enfants allemands sont en train d'oublier leurs blessures de guerre et l'enseignement nazi. Ils grandissent avec des enfants venus de France et de Pologne.* » L'idéal de ce lieu est tout autant politique que philosophique, mais, à Trogen, les enfants ne se gouvernent pas eux-mêmes, comme l'ont préconisé certains pédagogues de l'éducation nouvelle, que ce soit Janusz Korczak ou Adolphe Ferrière, mais sont plutôt « *menés par des adultes vers une certaine conception de la démocratie* ».

Autre exemple intéressant, le château d'Annel, près de Compiègne, ouvert dans l'entre-deux-guerres comme un collège médical privé par un psychiatre français à destination des « *enfants caractériels de*

la bourgeoisie parisienne » et qui devient, après guerre, un « hameau-école ». Celui-ci est destiné à accueillir des adolescents « déficients de milieu plutôt populaire », en employant des méthodes d'éducation nouvelle, dont le *self-government* avec une assemblée hebdomadaire qui se tient chaque samedi et réunit tous les garçons ainsi que tous les éducateurs et moniteurs et qui est présidée par un jeune, baptisé « Capitaine de l'École » et élu trimestriellement par son auditoire.

Alors qu'initialement, le hameau-école se situe surtout « dans une optique de pédagogie curative en milieu médico-psychologique », il mute au début de l'année 1948, s'instituant comme « république d'enfants » avec une Constitution et des nouvelles institutions donnant davantage de rôle aux jeunes.

### « Mission de décontamination idéologique »

L'Italie est un territoire particulièrement propice à ces expérimentations, parce qu'il s'agit de rompre avec la période fasciste en reprenant à la racine l'éducation des enfants. Un pédagogue américain partisan de « l'éducation nouvelle », Carleton Wolsey Washburne, initialement contacté par l'armée de son pays pour une « mission de décontamination idéologique des manuels scolaires et de défascisation des enseignants en Italie », crée dans cette dynamique une « école-cité » à Florence, en 1945.

Située dans un quartier particulièrement déshérité et endommagé par les destructions liées à la guerre, l'école-cité se définit comme une communauté de travail régie selon le système de l'autogouvernement civique. Les élèves, du CP à la 5<sup>e</sup>, sont invités à former une commission électorale, sous la direction de leurs maîtres.

Celle-ci procède à son tour à l'élection d'un conseil citoyen, nommant des responsables – de la discipline, de l'hygiène, des finances, de l'instruction et des activités récréatives – au cours d'un cérémonial durant lequel les enfants investis de ces charges sont décorés

d'un écusson épinglé sur la poitrine. En outre, un « tribunal des enfants » est mis en place pour l'administration de la justice.



Tribunal d'enfants de la Repubblica dei ragazzi di Civitavecchia vers 1948. © Albums photographiques de Carroll-Abbing, archives de l'Istituto internazionale per lo studio dei problemi della gioventù contemporanea, Città dei rag

Le premier numéro du journal de l'école, qui portera ensuite le nom d'*Il nostro piccolo mondo* (« Notre petit monde »), publie en Une la parole d'un élève de CM2 décrivant les tensions inhérentes au fonctionnement en *self-government* des enfants. « Ici on y étudie et on y travaille, en bref on y apprend à vivre. Puis on obéit à tous les enseignants mais on commande aussi. Tu as l'air surpris lecteur ? Et pourtant on commande pour de vrai, on se commande nous-mêmes. »

Début juillet 1948, la jeune Unesco organise à Trogen une conférence internationale de directeurs de villages d'enfants où « si le terme même de république ne fait pas consensus, l'assemblée optant finalement pour l'appellation plus neutre de communauté, en revanche le principe de *self-government* est retenu ».

Les participants, à l'issue de la rencontre, fondent une Fédération internationale des communautés d'enfants, la FICE, qui cherche à se distinguer des orphelinats, des maisons de correction ou des centres pour réfugiés.

Mais cette conférence de Trogen marque à la fois l'acmé et le début de la fin de ces « républiques d'enfants » qui s'avéreront éphémères. D'abord en raison du fait que, « malgré l'existence de plusieurs communautés déjà constituées avec leurs petits maires », les enfants ne sont pas invités à participer aux discussions, ce qui marque les limites de l'acceptation du *self-gouvernement* des enfants par les adultes. L'idéal d'un gouvernement collectif des

enfants est, dans la réalité, « amoindri dans les récits d'expérience par une vision traditionnelle du rôle des adultes, de la famille et de l'école ».

Ensuite, parce que ces expériences sont prises dans une géopolitique qui les dépasse et explique qu'il y ait beaucoup d'absents à Trogen, et que les camps internationaux d'enfants s'avèrent rapidement des feux de paille. L'exemple le plus frappant est celui des enfants polonais envoyés au village de Pestalozzi avant d'être rapatrié par le gouvernement en décembre 1949 dans le cadre de tensions croissantes entre l'Est et l'Ouest. Plus généralement, la guerre froide amoindrit « une idée pédagogique qui, pour certains, aurait des relents de collectivisme et de communisme ». Tandis que le repli sur chaque pays affaiblit « l'idée première des républiques d'enfants de formation à la démocratie et à la compréhension internationale ».

## La RÉPUBLIQUE d'ENFANTS



Dépliant sur la République d'enfants de Moulin-Vieux réalisé et imprimé par les jeunes vers 1950. © Fonds Ferrière, archives de l'Institut Jean-Jacques Rousseau

Enfin, lors de cette conférence, la « difficile recherche d'une définition commune », oscillant entre « république », « communauté », « village », « maison », traduit les différences de conception du placement et de l'accueil des enfants. Et entre les républiques d'enfants, les écarts sont souvent plus forts que les ressemblances. Participant à une rencontre à Moulin-Vieux dans l'Isère, le jeune Anglais conclut son expérience par ces mots : « Je ne suis pas d'accord avec le collectivisme. Je crois qu'une vie communale, telle que celle des enfants de la République, réduit l'individualisme qui est essentiel pour tout enfant qui doit devenir mentalement actif. »

Un autre facteur expliquant le dépérissement des républiques d'enfants, à partir du milieu des années 1950, est le fait que les enfants victimes de la

guerre ont grandi et que les communautés qui les accueillait sont appelées à se vider ou à se reconverter en accueillant d'autres publics qui sont devenus le problème du moment, ceux qu'on appelle les « inadaptés ».

Dans les années 1950, on parle ainsi moins de « républiques d'enfants » que de « bandes juvéniles. » Le livre best-seller de William Golding, *Sa Majesté des mouches* (1954), s'attaque au « mythe d'une société enfantine capable de créer un monde plus juste, une fois débarrassée de la présence des adultes », puisqu'on y voit des enfants livrés à eux-mêmes sur une île finir par s'entretuer.

Or, ceux qui se sont spécialisés dans la prise en charge de cette « enfance vagabonde » et des « bandes d'enfants », comme on les dit alors, mènent pour beaucoup « une véritable fronde contre les méthodes utilisées au sein des républiques d'enfants. Ils affichent leur scepticisme devant l'artifice que peut représenter le self-government réduit à un jeu de rôle, le coût et le luxe des installations, et le caractère factice de cet apprentissage de responsabilités (juges, maires, banquiers...) qui détonnent avec celles que les jeunes seront appelés à occuper plus tard (ouvriers, artisans) ».

En dépit de cette fin précoce, alors qu'en septembre dernier, Greta Thunberg et quinze autres enfants de douze pays du monde, âgés de 8 à 17 ans, ont attaqué, devant l'ONU, cinq pays gros pollueurs pour avoir violé leurs droits ; que six jeunes Portugais âgés de 8 à 21 ans viennent d'assigner 33 pays devant la cour européenne des droits de l'Homme, pour avoir « échoué à faire leur part afin d'éviter une catastrophe climatique » et qu'en Australie une action collective a été déposée en justice contre le ministre de l'environnement pour empêcher l'extension d'une mine de charbon, cette histoire de l'autonomie des jeunes en politique dans la perspective d'ouvrir l'avenir prend une certaine résonance...

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.